

Transmettre son exploitation

Chambre d'Agriculture - Service Entreprise - Transmission/Installation

30/07/2009 | Mise à jour : 18:14

repertoireinstallation.com



Vous souhaitez transmettre votre exploitation ? Dans cette démarche le conseiller Répertoire vous aide :

- en vous informant sur les modalités de la transmission et en proposant un calendrier afin d'organiser au mieux la cessation d'activité,
- en vous mettant en relation avec des repreneurs potentiels,
- en vous aidant dans votre démarches et réflexions selon votre situation, vos souhaits,
- en analysant avec vous les différentes hypothèses techniques, économiques et juridiques de la transmission.

L'organisation de la transmission de son exploitation est une étape prépondérante dans la vie d'un exploitant, autant d'un point de vue financier que sur le plan humain. La satisfaction d'avoir transmis son exploitation dans de bonnes conditions et la voir perdurer est essentielle.

Répertoire Départ Installation - ADASEA - tél. : 02 51 36 82 40